

2014-UNAT-493, Das

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré la demande d'interprétation du jugement de MS DAS en ce qui concerne l'attribution des intérêts sur les dommages-intérêts compensatoires et les avantages et droits de résiliation restants. Unat a noté que sa jurisprudence antérieure a jugé que des intérêts devaient être payés au taux privilégié américain à partir de la date à laquelle le droit devient dû, ce qui est en l'espèce de la date du jugement UNDT. Unat a noté qu'il avait simplement confirmé l'attribution de dommages-intérêts compensatoires et de prestations de licenciement de l'UNDT et ne l'avait pas initiée. Unat a jugé qu'il n'y avait aucun mérite à la réclamation du Secrétaire général selon laquelle les intérêts devaient être payés à partir de la date du jugement de l'UNAT. UNAT a admis la demande d'interprétation et a ordonné au Secrétaire général de payer les intérêts de MS DAS sur l'attribution de 10 000 dommages-intérêts compensatoires et les prestations de résiliation de trois mois de salaire net de base, au taux de premier ordre américain à partir de la date du jugement de l'UNT à la date de règlement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Mme Das a contesté son licenciement. UNDT a constaté que son licenciement était illégal car l'UNICEF n'était pas conforme aux exigences énoncées dans les instructions administratives applicables de l'agence. UNDT a ordonné que Mme Das soit payé 10 000 USD pour la résiliation illégale, 10 000 USD pour la détresse émotionnelle, et tout droit et droits en suspens, avec un intérêt rétroactif.

Principe(s) Juridique(s)

Les intérêts sur les paiements d'indemnisation doivent être payés au taux privilégié américain à partir de la date à laquelle le droit devient dû.

Résultat

Révision, correction, interprétation ou exécution

Applicants/Appellants

Das

Entité

FNUE

Numéros d'Affaires

2014-650

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Mai 2015

President Judge

Juge Chapman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements

Interprétation de l'arrêt

Droit Applicable

TANU Règlement de procédure

- Article 25

TANU Statut du Tribunal

- Article 11.3

Jugements Connexes

2014-UNAT-421

2010-UNAT-059

2010-UNAT-092

2013-UNAT-322

UNDT/2013/051